



-4188-



**FORESTVILLE**  
PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS

Le conseil municipal de la Ville de Forestville siège en séance ordinaire, ce 9 août 2022, à 19 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

**Sont présents :**

Mme Micheline Anctil, mairesse;  
Mme Jannie Tremblay, conseillère au siège # 1;  
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2;  
M. Carol Girard, conseiller au siège # 6.

**Sont absents :**

M. Richard Foster, conseiller au siège # 3;  
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4.  
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;

**Assiste également :**

Mme Lison Huard, greffière adjointe.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

**Ouverture de la séance**

Après vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 00.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
  - 3.1 Séance ordinaire du 12 juillet 2022
- 4. Message de la mairesse et dossiers du conseil**
  - 4.1 Civisme
  - 4.2 Hommage à Abby Dufour
  - 4.3 Cahier bioalimentaire
  - 4.4 Covid-19
  - 4.5 Pénurie de main-d'œuvre
  - 4.6 Cantine la Bonne Franquette – Prix achat local « Le mois de la guédille »



**5. Développement économique**

5.1 Rapport de la mairesse

**6. Développement culturel et communautaire**

6.1 Rapport de la conseillère Mme Jannie Tremblay

**7. Urbanisme et mise en valeur du milieu**

7.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

7.2 Rapport des permis de rénovation et de construction

**8. Sécurité publique**

8.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster

**9. Travaux publics**

9.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster

**10. Tourisme**

10.1 Corporation développement touristique - Contribution salariale

**11. Hygiène du milieu**

11.1 Rapport de la conseillère Mme Nadine Gagné

**12. Loisirs et sports**

12.1 Rapport du conseiller M. Carol Girard

12.2 Soumission conception et aménagement d'une aire de jeux d'eau

**13. Administration**

13.1 Approbation et paiement des comptes

13.2 Rapport financier mensuel

13.3 Rapport de la directrice générale sur les contrats accordés

13.4 Aide financière

**14. Ressources humaines**

14.1 Démission poste de pompier

14.2 Engagement journalier

14.3 Engagement guide touristique

**15. Affaires nouvelles**

**16. Période de questions des citoyens**

**17. Clôture et levée de la séance**



**Adoption du dernier procès-verbal**

**R-220809-205**

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 12 juillet 2022 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

**Rapport des permis de rénovation et de construction**

**R-220809-206**

Il est proposé par la conseillère Mme Jannie Tremblay et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter le rapport des permis de rénovation et de construction préparé par Mme Lison Huard, greffière adjointe :

Type de permis	JUILLET		TOTAL JANVIER À JUILLET	
	nbre	Valeur	nbre	Valeur
Abattage d'arbres (grande surface)			2	183 834.00 \$
Agrandissement			0	- \$
Aménagement de terrain			0	- \$
Branchement l'aqueduc			1	2 000.00 \$
Clôture	1	2 000.00 \$	1	2 000.00 \$
Construction bâtiment principal			0	- \$
Construction bâtiment accessoire	2	35 000.00 \$	7	136 000.00 \$
Démolition	1		4	- \$
Enseigne			1	12 000.00 \$
Galerie/Perron/Patio	1	3 000.00 \$	3	6 500.00 \$
Général	9	137 212.00 \$	16	209 712.00 \$
Installation septique			0	- \$
Piscine hors terre			4	28 500.00 \$
Puisage d'eau			0	- \$
Rénovations / réparations	5	80 000.00 \$	43	4 815 901.00 \$
Changement d'usage			0	- \$
Total	19	257 212.00 \$	82	5 396 447.00 \$

**Corporation développement touristique - Contribution salariale**

**R-220809-207**

CONSIDÉRANT que la Corporation de développement touristique est un organisme à but non lucratif qui contribue à l'essor touristique de la ville;

CONSIDÉRANT que la Ville prévoit annuellement dans son budget d'opération la contribution salariale des employés pour le camping de la Baie-Verte;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser le versement de 73 500 \$ à la Corporation de développement touristique à titre de contribution salariale du camping de la Baie-Verte.

**Soumission conception et aménagement d'une aire de jeux d'eau**

**R-220809-208**

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été déposé sur le SÉAO le 22 juin 2022 pour la phase 2 de la réfection de la piscine qui est la « Conception et l'aménagement d'une aire de jeux d'eau » et que nous avons reçu 4 offres;



CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le comité de sélection et que les résultats suivants ont été obtenus :

Rang	Firme	Prix	Pointage final	Conformité
1	Tessier Récréo-Parc	219 652.56 \$	87.9 %	Conforme
2	Mécanarc inc.	225 000.00 \$	81.0 %	Conforme
3	Cité Construction TM inc.	225 000.00 \$	78.5 %	Conforme
4	Les industries Simexco	n/a	n/a	Non conforme

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection qui est de mandater le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, soit la firme Tessier Récréo-Parc;

Il est proposé par la conseillère Mme Jannie Tremblay et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents,

**Que** le mandat de la conception et aménagement d'une aire de jeux soit confié à la firme Tessier Récréo-Parc au montant de 219 652.56 \$, plus taxes applicables;

**Que** le devis d'appel d'offres, les addenda 1, 2 et 3, l'offre de services incluant toutes les annexes, l'offre de prix, ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties;

**Que** les crédits nécessaires à la réalisation du projet, comprenant les phases 1 et 2, sont prévus par une subvention de 640 000.00 \$ comprenant une affectation au surplus accumulé de 150 663.67 \$ pour l'ensemble du projet.

#### **Approbation et paiement des comptes**

##### **R-220809-209**

CONSIDÉRANT que les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été remises à chaque membre du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à la lecture à cette séance;

CONSIDÉRANT que la greffière-trésorière a fourni, aux membres du conseil, tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et qu'elle atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer.

Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	206 204.43 \$
Comptes payés par chèques	298 314.74 \$
Comptes à payer	87 174.70 \$
<b>Total</b>	<b><u>591 693.87</u> \$</b>

#### **Rapport financier mensuel**

##### **R-220809-210**

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter le rapport financier au 31 juillet 2021 préparé par Mme Isabelle Gendreau, responsable de la comptabilité.



Suivi mensuel du budget d'opération 2022							
POSTE BUDGÉTAIRES	31 JUILLET		Budget total		Ratio		
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	7 mois
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	613 540 \$	638 110 \$	947 300 \$	948 929 \$	65%	67%	58%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	648 688 \$	773 329 \$	1 269 708 \$	1 329 181 \$	51%	58%	58%
TRANSPORT ROUTIER	882 323 \$	1 006 913 \$	1 737 260 \$	1 745 188 \$	51%	58%	58%
HYGIÈNE DU MILIEU	448 862 \$	467 242 \$	1 291 000 \$	1 042 800 \$	35%	45%	58%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	- \$	- \$	6 000 \$	4 500 \$	0%	0%	58%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	261 844 \$	243 794 \$	577 600 \$	671 400 \$	45%	36%	58%
LOISIRS & CULTURE	526 440 \$	594 773 \$	1 022 500 \$	1 011 600 \$	51%	59%	58%
FRAIS DE FINANCEMENT	257 924 \$	172 594 \$	539 000 \$	499 600 \$	48%	35%	58%
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	604 880 \$	1 557 493 \$	11 390 900 \$	13 039 100 \$	5%	12%	58%
TOTAL DES DÉPENSES	4 244 502 \$	5 454 248 \$	18 781 268 \$	20 292 298 \$	23%	27%	58%

**Rapport de la directrice générale sur les contrats accordés  
R-220809-211**

CONSIDÉRANT que la directrice générale a le pouvoir de passer les contrats nécessaires afin d'exercer la compétence qui lui est dévolue, au nom de la Ville, et ce, conformément à l'article 33 du règlement # 2018-281 relatif à la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 36, la directrice générale doit faire un rapport à la séance ordinaire suivant l'accord des contrats;

Il est proposé par la conseillère Mme Jannie Tremblay et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, que la présente résolution constitue une confirmation des contrats accordés, au 2022 par Mme Dominique Tremblay, directrice générale.

	Date	Fournisseur	Description	Montant plus taxes applicables
A.	20-07-2022	<b>Corporation développement touristique</b>	Contribution salariale prévue au budget 2022	18 900 \$
B.	27-07-2022	<b>Jean-Yves Bouchard, Urbaniste</b>	Aide technique en l'absence de technicien·ienne en urbanisme 150 \$ / l'heure	5 000 \$

**Aide financière**

**R-220809-212**

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités des organismes suivants :

Organisme	Activité	Montant
Association du cancer de l'Est du Québec	Campagne de financement annuelle	200 \$
Chambre de commerce	Tournoi de golf annuel	340 \$

**Démission poste de pompier**

**R-220809-213**

Il est proposé par la conseillère Mme Jannie Tremblay et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, de procéder à la démission du pompier suivant :

Nom	Division	Date d'entrée
André Drapeau	Forestville	15-02-2022



**Engagement journalier**

**R-220809-214**

Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'embauche de M. Luc Tremblay à titre de journalier.

Il est également résolu :

- De fixer le salaire à l'échelon 4 de la classe 5, et ce, selon la convention collective en vigueur;
- De fixer la date de référence au 8 août 2022.

**Engagement guide touristique**

**R-220809-215**

Il est proposé par la conseillère Mme Jannie Tremblay et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'embauche de M. Samuel Tremblay à titre de guide touristique pour compléter l'équipe estivale 2022, dont la date de référence est le 6 août 2022, et ce, aux mêmes conditions que les autres guides.

**Période de questions des citoyens**

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

**Clôture et levée de la séance**

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Mario Desbiens propose la levée à 19 h 30, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

---

Mairesse

---

Greffière adjointe

Je, Micheline Anctil, confirme que j'ai approuvé toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi des cités et villes.